



Le mot du maire

Ce journal me permet de faire le point sur l'avancement des dossiers en cours qui concernent la commune.

- Pour l'assainissement, les études de conception du réseau collectif et de la station d'épuration sont terminées. Pour l'instant, les travaux ne peuvent démarrer puisque la participation financière du Conseil Général n'est plus acquise pour l'année à venir contrairement aux promesses faites. Sans cette aide, qui représente 20% pour les réseaux et 35% pour la station, nous ne pouvons pas lancer les travaux. J'ai interpellé M Daudigny, président du Conseil Général, M Rigaud, président de la Communauté de Commune, ainsi que M Krabal, Député de la circonscription, afin d'être reçu et trouver ensemble une solution qui permettrait aux petites communes comme la notre d'assainir leur village. A ce jour, dans le canton, la quasi-totalité des fonds alloués aux travaux d'assainissement dans le cadre du CDDL (2009-2014) sont attribués aux communes de La Ferté-Milon et de Neuilly-Saint-Front.
- Pour l'élaboration du PLU, le dossier est à votre disposition en mairie. Vous serez, courant novembre, consultés dans le cadre d'une enquête publique. Chacun pourra ainsi s'exprimer librement.
- Pour être informé des autres travaux dans la commune, je vous invite à lire le dernier compte-rendu du Conseil municipal.
- En septembre deux employés communaux, ont quitté la commune :
 - Mme Collard, secrétaire de mairie maintenant à la retraite, que je tiens à remercier pour son engagement pendant toutes ces années au service des habitants. Je souhaite la bienvenue à Mme Noel, sa remplaçante.
 - Ludovic Phez, employé pendant 18 mois, qui a sérieusement et agréablement participé à l'entretien de notre village. Je lui souhaite bonne chance.

V. Richardot

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

La commune se préoccupe de son patrimoine. L'ancien presbytère est maintenant loué. Son état nécessitait d'importants travaux isolations, : fenêtres et portes, réfection totale de la toiture et ravalement du côté terrain de tennis. Ceux-ci se terminent.

En urgence, suite à des fuites, une partie du toit de l'église a été remaniée, débarrassée de sa mousse et les gouttières nettoyées. Reste à changer les trois fenêtres de la sacristie.

DÉPART EN RETRAITE



C'est la fin d'une belle carrière mais le début d'une grande aventure. Après 31 années de bons et loyaux services dans la commune de Chézy, j'ai pris ma retraite le 1er septembre 2012. Je tiens à vous exprimer ma reconnaissance après toutes ces années de partage. Je remercie toutes les personnes qui m'ont gentiment couvert de cadeaux, fleurs et présence.

C. COLLARD

LA FÊTE À CHEZY



Lors de la fête à Chézy nous avons pu apprécier le superbe feu d'artifice suivi par un grand nombre de personnes et le dimanche sous un soleil resplendissant sur la place de l'église la démonstration du Twirling-Club par le groupe "SAM' MAJORS". Sans oublier bien sûr la grande disponibilité souriante de l'équipe du comité des fêtes que nous remercions pour la restauration et la buvette.

SORTIE C.C.A.S.

Tout le monde à Chézy connaît Château-Thierry. Et pourtant, quel étonnement lorsque les 20 Cahouzats emmenés en covoiturage par le CCAS ont découvert les "Trésors" de l'ancien hôpital "Hôtel Dieu" de la ville.

En premier, se retrouver dans les lieux d'habitation des sœurs augustines a été une surprise. Celles-ci ont, sans interruption pendant plusieurs siècles, soigné les malades et les indigents car l' "Hôtel Dieu" a été fondé en 1304 par la reine de France Jeanne de Navarre, épouse du roi Philippe IV le Bel. Il est devenu régional en 1698 grâce à Louis XIV. Reconstitué en 1876 il fut désaffecté en 1988 au profit du nouvel hôpital sur la colline.

Sol en tomettes, cellules, directives de vie quotidienne, habits se dévoilent au cours de la visite. Mais aussi de multiples (1.300) objets **précieux** (chassubles, meubles, bibelots...), **étonnants** (ce meuble en chêne aux tiroirs pivotants où sont conservés des vêtements sacerdotaux de toute beauté, les salles de pharmacie ou de soins...), **sauvegardés** comme l'ascenseur. Parmi nous beaucoup pensent y revenir. Ensuite nous avons pris un repas agréable et copieux au Lycée Hôtelier, servi par de sympathiques jeunes étudiants.

La journée s'est terminée par une visite sous la colline de ces anciennes carrières (étonnant labyrinthe) devenues caves du champagne PANIER .

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

La nouvelle baisse démographique nous avait fait craindre la fermeture d'une 2^{ème} classe dans notre regroupement de Chézy-Dammard-Monnes. Les effectifs se sont finalement maintenus à **79 élèves**, notamment grâce à l'arrivée bienvenue de plusieurs familles avec des enfants d'âge primaire. De même la menace de dissolution des petits syndicats scolaires s'est elle aussi dissipée : le projet a été abandonné, mais la vigilance des élus et de tous ceux qui tiennent au maintien et à la qualité de nos écoles rurales doit rester entière.

Une moyenne de 20 élèves par classe - 8 Petite Section et 12 CP avec Mme Pauget, 7 MS et 13 GS avec Mme Aubourg, 8 CE1 et 12 CE2 avec Mme Fémy, 8 CM1 et 11 CM2 avec Mme Lefèvre – permet un enseignement très proche des élèves. Ils bénéficient ainsi des mêmes moyens pédagogiques et matériels que dans les « grandes » écoles, avec notamment les équipements informatiques dans chaque école, l'accès à la bibliothèque de Chézy, les sessions piscine pour au moins quatre niveaux chaque année, de nombreuses sorties et rencontres pédagogiques, etc.



La classe de Chézy avec Mme Lefevre

L'accueil périscolaire créé par les communes en 2009 continue à satisfaire les familles. Son effectif du midi augmente fortement cette année : jusqu'à 32 enfants la semaine dernière (un record), mais par contre la fréquentation du matin et surtout du soir reste assez faible. Ceci ayant un aspect financier à considérer, dans la mesure où l'aide importante de la CAF est liée au nombre d'enfants accueillis à chaque plage horaire. Rappelons à propos de l'accueil du soir, qu'il propose non seulement des activités ludiques variées, mais aussi une aide aux devoirs, avec une utilisation guidée des outils documentaires et informatiques disponibles à Chézy. Ceci est loin d'être négligeable pour les parents qui reviennent tard de leur travail.

A l'écoute de parents qui souhaitent des aménagements, le Syndicat scolaire envisage des modifications des horaires d'accueil et va consulter prochainement toutes les familles sur ce sujet.

OPERATION BRIOCHE

La collecte au profit de l'APEI « les Papillons Blancs » s'élève à 575,25 €

Un grand merci aux nombreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles.



Permanences : Devant l'enthousiasme ... plus que moyen ... des lecteurs adultes à venir à la permanence de la bibliothèque le mercredi (activités nombreuses des enfants, d'où trajets des parents, concurrence pour certains, des livres à la maison, concurrence pour beaucoup d'autres, des multimédias, d'où désintérêt pour les livres, documents et magazines à la bibliothèque sur papier ?... tous phénomènes d'ailleurs constatés dans la plupart des petites bibliothèques). Nous avons fait le choix d'une seule permanence tout public, celle du samedi de 11 h à 12 h, au même horaire que la permanence de la mairie, jusqu'à fin février 2013. Rappelons que l'accès et le prêt sont gratuits.

Accueil des scolaires : Les enfants des écoles de Chézy, Dammard et Monnes sont à nouveau accueillis chaque semaine, avec grand plaisir à la bibliothèque. Les animatrices et les enseignantes comme les jeunes lecteurs,

et exercent leur curiosité parmi les milliers de romans, albums, documents, BD, magazines, ... mis à leur disposition, et qu'ils empruntent en grand nombre. C'est tous les vendredis matin pour les "grands", et une autre demi-journée à redéfinir pour les moyens et les petits, qui viendront comme les autres années avec le car scolaire.

Bibliobus.

Il est passé fin juin, et nous avons renouvelé environ 500 ouvrages sur les 1600 prêtés par la BDP de l'Aisne. Cela permet d'avoir un renouvellement régulier de notre offre dans tous les domaines et pour tous les âges. Sans oublier les abonnements liés à notre convention avec la Direction de la Culture du Conseil Général de l'Aisne : les mensuels Science et Vie Junior, Dada, Lire et Que Choisir, et l'hebdomadaire riche d'actualités du monde entier Le "Courrier International".

UNE DANSEUSE DANS LA BIBLIOTHÈQUE



Dans le cadre du festival « C'est comme ça ! », organisé par la compagnie l'Echangeur de Fère en Tardenois (devenu 9^{ème} Centre de Développement Chorégraphique de France en 2011) une vingtaine de spectacles de danse et autres scènes sont proposés du 10 au 20 octobre dans la région de Château Thierry (programme sur www.echangeur.org ou www.02.agendaculturel.fr). En avant-première de ce festival et dans le cadre de l'action culturelle de l'Echangeur en milieu scolaire, une danseuse convie chaque année, dans plusieurs bibliothèques du Sud

de l'Aisne, des enfants de classes primaires à découvrir la danse contemporaine de manière interactive et ludique. Le jeudi 4 octobre, avec les élèves de la classe de Chézy, Nathalie Collantes improvisa avec l'espace et le temps parmi les rayonnages, puis présenta les livres qu'elle a écrits sur l'art chorégraphique pour le jeune public : à n'en pas douter. Une danseuse dans la bibliothèque est une belle invitation à entrer dans la danse, à lire et à revenir en bibliothèque...

Françoise Potel

REGRETS



C'est avec grand regret que nous vous faisons part du décès de Marie Claire Gonçalves qui nous a quitté le 31 août 2012 à l'issue d'une longue et douloureuse maladie. Elle a habité notre village de 1980 jusqu'en 1998 et a travaillé comme femme de

ménage auprès des personnes âgées ainsi qu'à la mairie avec dévouement. Elle a aussi été la présidente du Comité des fêtes. Sa gentillesse et sa bonne humeur, malgré toutes ses difficultés, nous restera à jamais en mémoire.

GYMNASTIQUE POUR TOUS

Les cours de "gym pour tous" ont repris le mardi 4 septembre 2012 à 9 heures salle communale. Nous vous rappelons que ces cours hebdomadaires sont gratuits. Venez partager ces moments de détente. Il suffit d'avoir un survêtement pour profiter, gratuitement, de cette gymnastique simple et légère.

Recensement pour le Service National

Tous les jeunes (filles et garçons) doivent se présenter en mairie (munis du livret de famille de leurs parents), le mois de leur 16^{ème} anniversaire.

Maître et chien : les bons réflexes



Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus «un gêneur» pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté dans notre village.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir, devant votre porte ! de quoi nous mettre de mauvaise humeur...Doit-on pour cela haïr toute la gent canine ? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller afin que les rues et la place du village ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela une seule solution : ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué il suffit de prévoir le sac plastique dans la poche. Et puis la vraie campagne n'est pas si loin pour que votre chien puisse se laisser aller.

RAPPEL...

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seul et sans maître ou gardien.

GATEAU À LA COURGETTE

Ingrédients :

- 2 grosses courgettes
- 3 oeufs entiers (séparer les blancs des jaunes)
- 1 pincée de sel
- 2 verres de sucre
- 2 verres de farine
- 3/4 d'un verre de lait
- 2 sachets de sucre vanillé
- 75 grs de beurre fondu
- 2cuillères à soupe de cognac (ou rhum)

Préparation

Éplucher les courgettes, enlever les pépins et couper les en morceaux, les faire cuire avec un verre d'eau dans une cocotte-minute (cinq minutes), les égoutter et les écraser à la fourchette dans un plat. Dans un saladier mélanger les jaunes d'oeufs le sel le sucre la farine le lait, le beurre l'alcool, les courgettes et en dernier les blancs montés en neige.

Cuisson

Mettre dans un moule et faire cuire 1/2 h thermostat 8.

A déguster très froid.

Vous aussi vous pouvez nous proposer vos recettes.

Adoptez les bons réflexes !

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.



COMMENT DONNER ?

Vous pouvez déposer dans le conteneur du Relais de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) et jouets.

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

Utiliser des sacs de 50 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).

- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisissés ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.

Une borne a été installée rue de la gare près du bâtiment communal.

REMISE DE MÉDAILLE



Samedi 6 octobre à la salle des fêtes, la médaille de vermeil du travail (30 ans) a été remise par M. le maire à notre ancien cantonnier M. Gerlache. Sa famille, quelques habitants et élus du village, ainsi que de l'ancien maire de Brumetz, M. Confais sont venus l'entourer et le congratuler.

Une collation a clôturé cette sympathique rencontre.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous avez 18 ans et plus, ou si vous venez d'emménager, pour voter en 2013 pensez à venir vous inscrire avant le 31 décembre. Rendez-vous en mairie muni de votre carte nationale d'identité, passeport ou livret de famille et d'un justificatif du domicile.

TOURNÉE D'UN BOULANGER

M. le maire a pris un accord avec la boulangerie d'Épaux Bézu. Une tournée en camion magasin vous sera proposée

à partir du lundi 29 octobre.

Un premier arrêt se fera place de l'église à partir de 10h45 et ce pendant 30 minutes.

Ensuite le camion passera dans le village.

Les jours de passage du camion dans votre village sont le lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Toujours dans le même créneau horaire : 10 h 45 – 12 h 30.

Le jour de fermeture est le mercredi.

Le boulanger propose une large gamme de pain (pain blanc, tradition, graine, pain de maïs, pain de seigle, pain complet) également de la pâtisserie (flan, éclair, tartelette, entremet), du traiteur (croissant jambon, pizza, feuilletée, quiche...) et de l'épicerie (pâte, café, sucre, farine, œuf, conserves, boisson)

Vous pouvez passer également des commandes pour vos grandes occasions, entremets anniversaire, pièce montée, pain surprise auprès de votre vendeuse Sandrine ou en boutique de :

6 h 30 à 13 h 00 et de 16 h 00 à 19 h 30.

Téléphone boutique : 03 23 70 61 34 ou 06 19 41 20 99

Téléphone Sandrine uniquement de 6h30 à 13h00 :

07 70 28 36 53

Boulangerie pâtisserie
Isambert Julien et Fourier Heloise
14 place de l'église 02400 Epaux-Bezu

HUILES DE SCHISTES

Huiles de schistes, fracturation hydraulique restons en alerte....

Oui Le Président F. Hollande a abrogé 7 demandes de permis déposées ... Mais il reste 39 permis en attente d'instruction dont celui de Hautevesnes (qui couvre en fait toute notre région) et 61 déjà accordés dont celui de Château-Thierry !!!! Alors ne nous démobilisons pas, non seulement l'exploitation des huiles de schistes est polluante pour l'eau, pour l'air, pour la terre, dangereuse pour notre santé, destructrice des paysages.... mais en plus elle produit quantité de gaz carbonique qui participe au réchauffement climatique. Arrêtons avec ces pétroles, de toute façon, même dans les schistes il n'y en a que pour une durée limitée, alors plutôt que d'investir dans une recherche de méthodes moins polluantes pour chatouiller notre roche mère, il faut investir dans l'isolation et la recherche sur les énergies renouvelables!!!! Nous devons cela à nos enfants, il ne faut pas qu'un jour ils aient honte de nous.

Monsieur le Président, ne vous arrêtez pas en si bon chemin, il faut tout abroger et ne pas céder aux lobbies des compagnies pétrolières !

Brigitte Quendez

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 9 h à 11 h

Jeudi de 17h à 19 h

Samedi de 11 h à 12 h (élus)

Secrétaire de mairie : Mme NOEL Sandrine

Tél/fax : 03 23 71 41 20

Courriel : mairie.chezyenorxois@free.fr

CONCERT EN NOVEMBRE

Après le grand succès du concert de la Salamandre en 2010, le Comité des Fêtes propose à nouveau un concert de la Ste Cécile le samedi 24 novembre prochain dans l'église de Chézy-en-Orxois à 20h30, avec la chorale "Cholory" d'Etrépilly. Emmenée avec passion par son chef de chœur N. Renaux, elle a fêté ses dix ans en 2011 lors d'un concert mémorable à Château Thierry. Celui-ci a réuni des centaines d'auditeurs-spectateurs charmés par la qualité des interprétations d'un répertoire très varié et une mise en scène de certaines pièces très étonnante. A bientôt donc pour ce rendez-vous d'automne musical !

Prix des places :

3 euros pour les adultes et 1,5 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

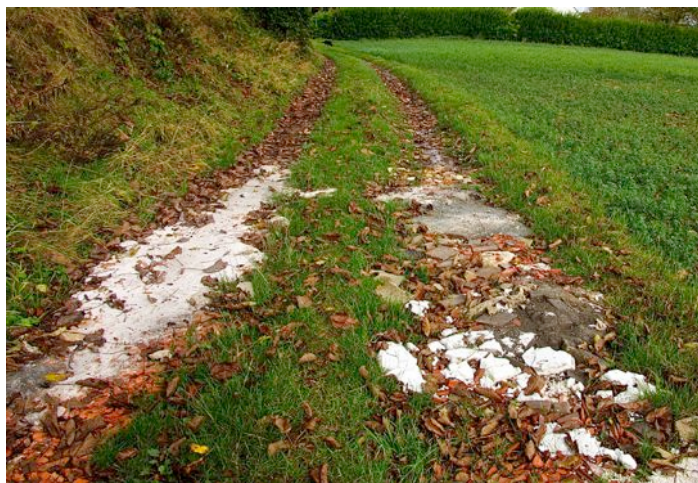
NOUVEAU TRACTEUR



La commune a fait un effort pour se doter d'un nouveau tracteur pour l'entretien du village. Celui-ci dispose d'une tondeuse, d'un girobroyeur pour les talus et les chemins verts, d'une saleuse en cas de neige.

DÉPÔTS SAUVAGES

Ayant constaté de nombreux dépôts sauvages de déchets (gravats, tuiles, tontes) qui portent atteinte à la salubrité et à l'environnement M. le maire a pris un arrêté interdisant tout dépôt sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune sous peine de poursuite. (l'arrêté est affiché dans les panneaux de la commune). Rappelons que la déchetterie de Neuilly St Front est à disposition des habitants et des entreprises de Chézy. Les horaires sont consultables en mairie.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2012

Présents : Vincent RICHARDOT maire, André LHERMITTE, Gérard BEDNAR adjoints - Marie-France DECOCK - Maryvonne BARBIER - Thierry HALLU - Louis MAILLEZ, conseillers municipaux.

Absents excusés: Gilles BOUGON - Véronique FOLLINA (pouvoir à Louis MAILLEZ)

Absents : Cedric THIROUIN - Fabien VAN BELLEGHEM

Secrétaire : Gérard BEDNAR

Présentation au conseil municipal de Madame NOEL qui remplace Madame COLLARD au secrétariat. Elle sera présente en mairie 18 heures par semaine. Les horaires des permanences sont inchangés le lundi de 9 à 11 h le jeudi de 17 à 19 h. et le samedi de 11 à 12 h.

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 heures et donne lecture du compte-rendu du conseil municipal du 8 et du 22 juin 2012, puis les membres du conseil signent le registre des délibérations.

VENTE DE LOT DE BOIS

La vente des 320 m³ de bois de la parcelle 1 aura lieu le 16 octobre. Ce lot comprend des chênes, des bouleaux, des châtaigniers et des frênes. Pour initier les enfants de l'école à l'écologie, la commission des bois avec l'ONF prévoit une plantation de quelques petits chênes. Par ailleurs, les nouvelles normes imposent aux affouagistes l'utilisation d'une huile écologique dans leur tronçonneuse – des contrôles pourront être effectués par l'ONF.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCOC

Suite à la proposition du schéma départemental de coopération intercommunale d'intégrer la commune de Rozet-Saint-Albin au sein de la CCOC, *le conseil municipal accepte par 8 voix la modification du périmètre de la CCOC.*

TRAVAUX ANCIEN PRESBYTÈRE

Reste à faire : le ravalement côté tennis, régler le problème des gouttières du bâtiment d'à côté des garages et changer 3 fenêtres de la sacristie.

Le conseil municipal accepte le coût supplémentaire pour la couverture du garage d'un montant de 2 000 euros, le maire est chargé de se renseigner sur le recyclage des matériaux.

QUESTIONS DIVERSES

- **Location « du gîte-école » :** il sera loué à l'institutrice de Chézy, pour la somme de 600 euros par mois chauffage compris, à partir du 16 octobre.
- **Travaux de voirie réalisés :** les travaux réalisés ont coûté 24179,30 €. Ils sont subventionnés à hauteur de 57%.
- **Éoliennes :** la demande de permis de construire déposée en 2007 a été refusée par le préfet. Après recours auprès du tribunal la société CITA-WIND développeur du projet éolien, sur Chézy, Brumetz, St Gengoulph, a obtenu gain de cause et le permis a été accepté. Il est malgré tout nécessaire de réactualiser les promesses de bail pour l'implantation des constructions auprès des propriétaires des terrains, le délai de 5 ans étant dépassé. C'est seulement après avoir obtenu ces accords que le matériel pourra être commandé. Les travaux pourraient débuter d'ici 12 à 18 mois.
- **Employé communal :** le contrat de Ludovic PHEZ se termine le 27 septembre et ne peut être prolongé.
- **Assainissement :** un courrier est envoyé à M. DAUDIGNY, président du conseil général, à M. RIGAUD, président de la communauté de commune et à M. KRABAL, député pour demander des engagements et accélérer le déblocage des subventions départementales pour la réalisation des travaux.
- **Boulangerie :** une enquête sera réalisée auprès des habitants pour savoir si un arrêt camion sur la place du village intéresserait suffisamment de personnes pour être mis en place. Le boulanger de Vendrest est intéressé.
- **USEDA :** l'USEDA propose d'enlever toutes les lampes « à ballons fluorescents » et les remplacer par des lampes à « sodium haute pression », moins énergivores. Ce projet ayant un coût très élevé pour la commune et les lampes ayant été changées récemment, *le conseil municipal refuse ce projet par 8 voix.* (Notre commune compte actuellement 74 points lumineux 36 ballons fluorescents 38 sodiums haute pression).
- **Suivi médical :** Convention d'adhésion au service prévention et santé au travail pour le personnel communal.
- *Par 8 voix pour, le conseil municipal accepte d'adhérer au service médecine professionnelle du centre de gestion et autorise le maire à signer la convention.*
- **Droit de chasse sur les chemins communaux :** La société de chasse demande l'autorisation de chasser sur les chemins communaux. *Le conseil municipal souhaite bénéficier d'éléments supplémentaires avant de se prononcer.*
- **Comité des fêtes :** Madame BARBIER, au nom du comité des fêtes dresse le bilan des dernières activités dont celle du 14 juillet. Elle déplore la baisse de participation des habitants et en particulier de la plupart des élus (il faut reconnaître que le temps n'était pas clément). Le comité des fêtes envisage de continuer d'organiser une activité par mois. Par ailleurs, vu le désintérêt des parents pour le spectacle de fin d'année destiné aux enfants, celui-ci n'aura pas lieu cette année. Souhaitons que l'organisation du choix et la distribution des cadeaux de Noël sera bien comme chaque année pris en charge par les parents.
- **Terrain de la bibliothèque :** Monsieur DIB a sollicité de pouvoir utiliser une partie du terrain en friche situé derrière la bibliothèque. *Le conseil municipal accepte cette demande en contrepartie de l'entretien du terrain.*